



CLUB DE TIR DE PERTUIS

<http://www.clubtirpertuis.fr>

FEDERATION FRANCAISE DE TIR

<http://www.fftir.org>

Ligue Régionale de Tir de Provence

<http://www.ligue-tir-provence.fr>

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

<http://www.cdtv.fr>

ASSEMBLEE GENERALE du 17 OCTOBRE 2025

Le CTP compte 360 membres pour la saison 2024/2025.

47 membres sont présents.

32 procurations ont été transmises.

Le quorum pour que l'assemblée générale puisse se tenir est du quart des membres présents ou représentés, soit 90.

Le nombre atteint est de 79 membres présents et représentés. L'assemblée générale ne peut donc se tenir valablement.

Le Président annonce que l'assemblée générale sera reprogrammée au vendredi 24 octobre 2025 à 20h30 ; elle se tiendra sans quorum.

Le Président est désolé et remercie Madame BRAMIN, adjointe aux sports à la municipalité de Pertuis pour sa présence.

Madame BRAMIN nous fait état du projet des futures installations du stand de tir du Farigoulier qui sera bientôt concrétisé.

L'appel d'offres est lancé. Les travaux devraient débuter l'année prochaine.

La municipalité organisera les travaux et la Métropole le financement.

Christian GAILLARD intervient pour dire qu'il espère qu'il y aura beaucoup de volontaires pour le déplacement du mur blindé.

Le détail de l'installation du futur stand est à l'étude. Il sera donné dès réception de l'appel d'offres. Le club conservera la gestion du stand.

Enfin, Madame BRAMIN demande une ovation pour le champion d'Europe junior Arnaud GAMALERI. Elle lui adresse ses félicitations.

Questions diverses :

- Y aura-t-il une possibilité de faire tenir des ouvertures par la mairie.
Réponse : Cela sera déterminé plus tard.
- Sur la question de la gestion du nouveau stand ?
Réponse : Il y aura une seule association pour gérer le stand : le CTP.

Club de Tir de PERTUIS N° d'association : 18 84 246 – N° Préfectoral : W841001641 – N° DDJS : 84 88 182
N° d'établissement d'activités physiques et sportives : 84 089 0110 95
N° SIRET : 448 226 308 00022

Siège Social : Avenue de Verdun 84120 PERTUIS

Correspondance chez : M. BOURDOT 117 rue Séguret 84530 VILLELAURE

- A propos de la surveillance ?

Le nouveau stand sera peut-être ouvert avec un système de vidéosurveillance.

Madame BRAMIN confirme que le CTP sera associé et consulté pour la construction et les installations.

RESULTATS SPORTIFS

Stéphanie BIDOTTI, procède à une lecture des résultats sportifs.

La moisson a été excellente cette saison.

2 médailles dans la discipline TAR

22 médailles dans la discipline Armes anciennes

Ecole de Tir à ramené 11 médailles dont 1 en OR aux championnats de France par Valentine DELEUZE.

Il y a eu 103 médailles en ISSF dont 63 en individuel dont 1 médaille d'OR aux championnats de France et 1 médaille d'OR en individuel et par équipe aux championnats d'Europe par Arnaud GAMALERI.

Jean-Marc BREST, entraîneur, remercie au nom du club Arnaud GAMALERI car il concrétise tous les efforts engagés par le club de tir. Le CTP est maintenant connu et reconnu au niveau de la Fédération Française de Tir.

BUDGET

Le trésorier fait une lecture simple du budget et du budget prévisionnel.

Il remercie la Ville de Pertuis, le Département, la Région ainsi que tous les généreux donateurs grâce auxquels ces excellents résultats ont été obtenus.

Le trésorier remercie également les membres du club présents ce soir et les permanents qui tiennent la caisse et les carnets de comptes ce qui simplifie la comptabilité.

Le Président clôture la séance en nous donnant rendez-vous vendredi prochain pour la deuxième Assemblée Générale.

La Secrétaire
Sandrine LUCCHINI

Le Président
Gilles BOURDOT





CLUB DE TIR DE PERTUIS

<http://www.clubtirpertuis.fr>

FEDERATION FRANCAISE DE TIR

<http://www.fftir.org>

Ligue Régionale de Tir de Provence

<http://www.ligue-tir-provence.fr>

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

<http://www.cdtv.fr>

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 OCTOBRE 2025

Le président remercie les membres présents ce soir qui démontrent ainsi l'intérêt qu'ils portent au club.

Cette assemblée étant une assemblée générale ordinaire reportée suite au défaut de quorum de l'AG précédente, il n'y a pas de quorum imposé pour que cette AG se déroule valablement.

Le Président remercie Madame BRAMIN du service des sports de la municipalité de Pertuis pour sa présence.

Madame BRAMIN en profite pour nous annoncer que le projet d'aménagement du nouveau stand de tir au Farigoulier a démarré. Le club sera associé et sollicité pour le plan et les besoins qui seront bientôt concrétisés.

Le stand de tir sera localisé entre les mini-bolides et le moto cross. Il n'y aura pas de fermeture pendant la construction.

L'idée est de faire un pas de tir évolutif.

Le projet en est à la phase des appels d'offres.

RAPPORT MORAL SAISON 2024/2025

Le président indique qu'il y a déjà 393 inscrits pour ce début de saison.

Malgré cet effectif chargé, le CTP continue à accueillir les tireurs de l'USCM Marseille qui n'a plus de structure d'accueil actuellement.

Cette année est une année électorale.

Le président fait état des excellents résultats pour cette saison qui vient de s'achever.

Il salue notamment les exploits du jeune Arnaud GAMALERI en pistolet vitesse 25 mètres.

Il espère qu'il fera partie de l'équipe de France. Une cagnotte en ligne « soutien ton sportif » a été mise en place afin de l'aider financièrement.

Cette saison encore, le CTP accueilli les collégiens de Pertuis ainsi que des groupes d'adultes.

Club de Tir de PERTUIS

N° d'association : 18 84 246 – N° Préfectoral : W841001641 – N° DDJS : 84 88 182

N° d'établissement d'activités physiques et sportives : 84 089 0110 95

N° SIRET : 448 226 308 00022

Siège Social : Avenue de Verdun 84120 PERTUIS

Correspondance chez : M. BOURDOT 117 rue Séguret 84530 VILLELAURE

Concernant les travaux effectués, un mur blindé a été mis en place.

Le président remercie les bénévoles qui ont participé à l'installation du mur blindé ainsi qu'à la journée de travaux et de nettoyage. Cette dernière sera d'ailleurs reconduite en 2026.

Le président remercie vivement la municipalité de Pertuis pour son aide financière et logistique.

Les licences sont désormais dématérialisées sur EDEN. Il faut néanmoins mettre à jour son profil sur le SIA car l'interconnexion n'est pas opérationnelle.

Les licences 2025/2026 sont à renouveler avant mi-novembre 2025.

RAPPORT FINANCIER 2024/2025

Le trésorier procède à la lecture du budget.

Ce dernier est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

Concernant les frais de remboursement lors des déplacements des compétiteurs.

Ils sont actuellement de 16 centimes par km et de 50 € par nuitée.

Il est proposé d'augmenter l'indemnité de nuitée et de la faire passer à 70€.

Cette proposition est soumise au vote et acceptée.

Il y a 3 abstentions et pas de contre.

La cotisation pour la saison 2025/2026 est de 155 €.

Le trésorier indique qu'il n'y a pas lieu de prévoir une augmentation pour la saison prochaine. Cela sera étudié à nouveau l'année prochaine si la fédération augmente sa part.

Le maintien du montant de la cotisation à 155 € est soumis au vote.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

RAPPORT SPORTIF SAISON 2024/2025

Stéphanie BIDOTTI procède à la lecture des résultats qui sont excellents.

La récolte des médailles a été fructueuse.

Il est à souligner les excellentes performances des jeunes du club : Arnaud GAMALERI médaille d'or aux championnats d'Europe, en individuel et par équipe et aux championnats de France et celles de Justine DELEUZE médaille d'or aux championnats de France qui marche sur les traces d'Arnaud.

Bravo à eux et à tous les participants aux différents championnats.

ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU

Les membres élus en 2021 sont sortants. Il y a 17 candidatures pour 15 postes à pourvoir. Charles MAES ne se représente pas.

Arnaud FAVIER et Gaël VIGROUX qui ont été cooptés en 2023 sont à confirmer sur leur poste.

Il y a deux nouvelles candidatures, celles de Joël DJERBI et de Benoît DOL.

Il est procédé au vote pour l'élection des membres du bureau sur les postes des membres sortants.

A la suite du vote sont élus :

ASTIER Rémy – Daniel BOULAT – Gilles BOURDOT – Jean-Marc BREST – Serge GAMALERI – Linh LE DINH – Sandrine LUCCHINI – Francisco MEDINA – Guy PASQUIER – Guy POGGETTI – Jean-Louis ROBERT – Alain SOTGIU – Arnaud FAVIER – Gaël VIGROUX – Benoît DOL.

Le bureau au complet se retire pour procéder à la désignation de son Président.

Gilles BOURDOT est reconduit à la présidence du CTP, à l'unanimité du bureau.

Sa candidature est ensuite soumise à l'approbation de l'assemblée générale qui approuve ce choix à l'unanimité également.

QUESTIONS DIVERSES

- Faut-il faire payer les cibles ?

Réponse : Le président est contre car traditionnellement le club n'a jamais fait payer les cartons.

- Utilisation de balles blindées ?

Réponse : Les perforantes sont interdites à la vente. Un essai a été fait, elles ne perforent pas si les cibles sont bien installées. Les tireurs doivent poser correctement les cibles. Le permanent et les autres tireurs doivent y veiller.

- Le vice-président propose de poser les anciens réceptacles devant limiter pour les dégâts. Un essai sera fait en ce sens.

- Une demande d'aménagement est faite pour établir un tir sur gong un jour par mois.

Réponse : Le président dit que le tir sur gong se pratique lors des séances de TAR

Le Président clôture la séance à 22h30

La Secrétaire
Sandrine LUCCHINI



Le Président
Gilles BOURDOT



Club de Tir de PERTUIS N° d'association : 18 84 246 – N° Préfectoral : W841001641 – N° DDJS : 84 88 182
N° d'établissement d'activités physiques et sportives : 84 089 0110 95
N° SIRET : 448 226 308 00022

Siège Social : Avenue de Verdun 84120 PERTUIS
Correspondance chez : M. BOURDOT 117 rue Séguet 84530 VILLELAURE